

le travail



**ÉDITION SPÉCIALE CHARLES-LEMOYNE
FÉVRIER 1976**

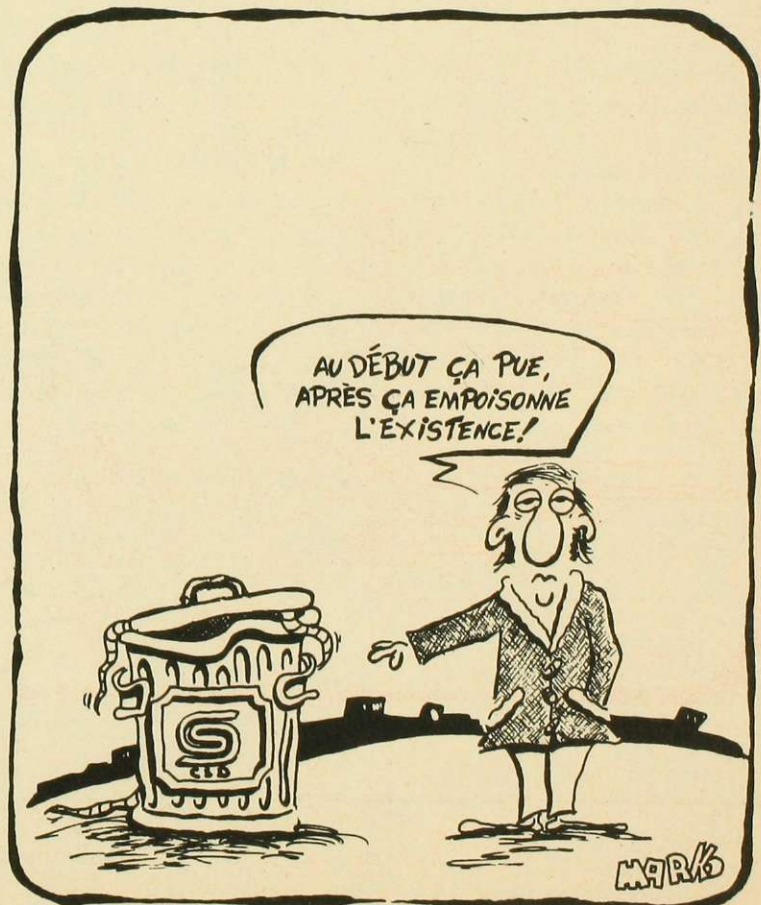
NOUS RESTERONS UNIS

Au printemps de 1972, quand tous les employés des secteurs publics et parapublic tentaient de faire valoir leurs droits devant un gouvernement décidé à les écraser, un groupe de traîtres est venu nous donner une jambe en fondant une nouvelle organisation et en nous divisant. On s'en rappelle!

On se rappelle aussi comment ça avait fait l'affaire des employeurs.

Ils recommencent encore aujourd'hui leur sale travail pour nous désunir.

Mais ils vont manquer leur coup.



LUNDI 23 FÉVRIER 7.30 heures ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TOUT LE MONDE EST ATTENDU

Eglise St-Maxime
160 rue Charron Ville Lemoyne

- Situation du syndicat
- Négociations

Pourquoi ils ont été exclus

Le 16 février dernier, le Conseil syndical de notre syndicat a prononcé l'exclusion de 4 membres du syndicat des employés de l'hôpital Charles-Lemoyne.

Des raisons majeures ont amené le conseil syndical à prendre des mesures aussi sévères. Les quatre membres exclus, MM. Lionel Beauchemin, Robert Ethier, Marcel Dupont et Gérard Bérubé, avaient été invités à s'expliquer devant le conseil syndical. Ils ne se sont pas présentés.

Deux raisons majeures ont motivé cette décision du Conseil syndical: la sauvegarde de notre unité durant les négociations et le respect de la démocratie syndicale.

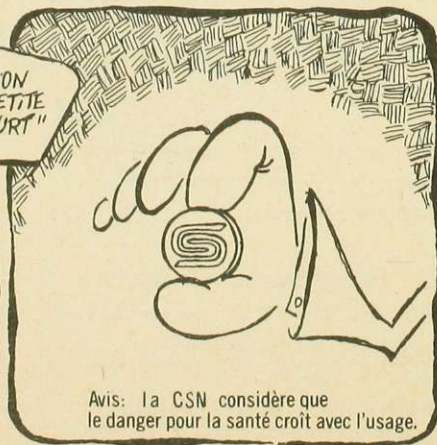
Le conseil syndical s'est appuyé sur les statuts de notre propre syndicat, soit l'article 12.01 b) et d), qui est très clair.

"Est passible de suspension ou d'exclusion par le comité exécutif ou le Conseil syndical tout membre qui b) cause un préjudice grave au syndicat et d) appuie une centrale ou un syndicat rival ou fait du

recrutement en sa faveur".

Nous estimons qu'un préjudice grave est causé à notre syndicat par les agissements des quatre membres exclus; en semant la discorde dans nos rangs, il nous affaiblissent en période de négociation.

Enfin, la démocratie syndicale exige que nous fassions respecter les règlements que nous nous sommes donnés. Sans ça, notre syndicat tombe dans l'anarchie et nous n'avons plus aucune force devant l'employeur.



On a pas les moyens de se diviser **FAUT ÊTRE ENSEMBLE POUR FAIRE AVANCER LES NÉGOCIATIONS.**

En pleine période de négociations, tous les travailleurs syndiqués savent que la première chose à faire, c'est de mettre ensemble toutes les forces que nous avons.

C'est ce qui se fait dans la province où les 60,000 membres de la FAS tentent de négocier la meilleure convention collective possible. Mais pour être unis sur le plan provincial, il faut commencer par être unis chez-nous, dans notre hôpital.

Il ne faut pas se le cacher, les négociations sont dures et elles n'avancent pas à notre goût. Et pourtant, on a mis toutes nos forces ensemble. On peut s'imaginer ce qui nous arriverait si, au lieu d'être ensemble à 60,000 travailleurs des hôpitaux, on était dispersés et on affrontait le gouvernement désunis.

Actuellement, le gouvernement tente de nous imposer la mobilité des postes. C'est un exemple de ce qu'il veut faire. Il veut qu'on se promène d'un étage à l'autre, d'un dé-

partement à l'autre. Il va falloir qu'on résiste ensemble si on veut pas se faire passer ça. La même chose pour la fameuse semaine comprimée. Il va falloir être le plus de monde possible ensemble pour empêcher que ça passe.

C'est pour ça qu'actuellement, on a pas les moyens de se diviser dans des chicanes qui profiteront à qui? Pas aux employés de Charles-Lemoyne en tout cas. Mais aux employeurs et au gouvernement.

